

Rapport d'activité de la Commission de la Bibliothèque

Autor(en): **Wilhelm, Egon**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Rapport annuel / Bibliothèque nationale suisse**

Band (Jahr): **83 (1996)**

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-362296>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Rapport d'activité de la Commission de la Bibliothèque

Lors de ses différentes réunions, la Commission de la Bibliothèque nationale suisse a traité de la poursuite des activités liées à la réorganisation de l'institution. C'est avec satisfaction qu'elle a pris acte du fait que l'automatisation et la construction des nouveaux magasins avaient avancé à grands pas. Démarré il y a quatre ans, le projet RAMSES a atteint une étape importante de son développement durant 1996, même si toutes les actions prévues au départ n'ont pas encore pu être réalisées.

La nouvelle ordonnance d'application de la loi sur la Bibliothèque nationale suisse a également retenu toute notre attention, car elle décrit de manière précise, outre les processus de fonctionnement de la Bibliothèque, les changements qui affecteront le mandat de la Commission dès l'année prochaine. La fusion de la Commission fédérale pour l'information scientifique avec la Commission de la Bibliothèque est également liée à cette redéfinition des tâches. Dès le 1^{er} janvier 1997, la nouvelle Commission de la Bibliothèque nationale suisse se composera de neuf membres ; nous résumons ci-dessous la nature de sa mission.

La Commission est chargée de faire des propositions visant à établir une politique suisse dans le domaine de la documentation et de l'information scientifique et technique ; ces propositions doivent tenir compte de la politique scientifique suisse dans son ensemble et en particulier des buts décrits dans la loi sur la recherche ; enfin, ces propositions doivent être constamment adaptées aux développements futurs. Par ces propositions, la Commission travaille également au développement de systèmes et de réseaux de documentation et encourage la coordination des centres d'information dans le but de favoriser l'accès aux données et donc d'améliorer l'échange d'information. En outre, elle élabore des plans de développement pour la documentation du patrimoine informationnel ; elle examine la

question des subventions accordées par la Confédération à des organismes scientifiques et étudie des mesures visant à la création et au développement de tels organismes conformément à l'article 16, paragraphe 3, alinéa b de la loi sur la recherche ; enfin elle conseille les divers services de la Confédération sur l'application de cet article dans le domaine de l'information.

Outre les séances plénières qui permettront à la Commission de débattre de ces questions, trois groupes de travail se réuniront séparément : le premier traitera de la politique et de la gestion de la Bibliothèque nationale suisse, le deuxième s'occupera des activités des Archives littéraires suisses, et le troisième des questions nationales et internationales.

Les trois à quatre prochaines années verront aboutir les travaux de réorganisation de la Bibliothèque nationale suisse ; les nouveaux espaces architecturaux – les entrepôts souterrains et le bâtiment actuel complètement rénové et réaménagé pour répondre aux besoins des usagers et à ceux de l'administration de l'institution – procureront à la Bibliothèque nationale suisse un cadre moderne qui lui permettra, durant le prochain millénaire, de parfaitement mettre en valeur l'important patrimoine dont elle a la charge.

Il reste encore à accomplir un travail considérable pour atteindre ce but, tant au front qu'au haut commandement. Ce fut encourageant pour la Commission d'observer le zèle avec lequel la direction et le personnel de l'institution se sont mis au travail et travaillent encore. À tous un grand merci !

Je tiens également à remercier ici les membres qui quittent la Commission du travail enthousiaste qu'ils ont accompli en faveur de l'institution. Quant aux membres de la nouvelle Commission et des trois groupes de travail, je les salue chaleureusement et me réjouis de notre prochaine collaboration.



Composition de la Commission de la Bibliothèque nationale suisse en 1996

Président :

Egon Wilhelm
Professeur, Uster

Membres :

Egon Ammann
Éditeur, Zurich

Duri Bezzola
Conseiller national, Scuol

Jacques Cordonier
Directeur de la Bibliothèque cantonale
du Valais, Sion

Andrea Ghiringhelli
Directeur des Archives cantonales,
Bellinzona

Doris Jakubec
Directrice du Centre de recherches
sur les lettres romandes,
Lausanne-Dorigny

Renate Nagel
Éditrice, Frauenfeld

Marlyse Pietri-Bachmann
Éditrice, Carouge-Genève

Alexandre Voisard
Écrivain, Courtlevant / France